



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

DU 2 AU 4 JUIN  
2023



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA-PÉTANQUE -ADAPTÉE

LES PONTS-DE-CÉ  
BOULODROME STADE FRANÇOIS BERNARD

Soutenu par



Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Sommaire

1. Mots d'accueil
2. Bienvenue aux Ponts-de-Cé
3. Venir aux Ponts-de-Cé
4. Comité d'Organisation Local
5. Programme Prévisionnel
6. Informations Générales
7. Précisions Techniques
8. Fiche Association
9. Fiche Engagement
10. Demande de dérogation
11. Autorisation médicale
12. Fiche Récapitulative
13. Plan d'accès
14. Liste des Hébergements

## Mots d'accueil



Après avoir organisé l'Assemblée Générale de la FFSA il y a déjà quelques années et le Championnat de France Natation SAJ du 23 au 25 avril 2019, le Comité Départemental Sport Adapté du Maine et Loire, en partenariat avec la ville des Ponts de Cé, le Comité de pétanque, va organiser le Championnat de France de para-pétanque-adaptée que l'on nous promet depuis 2012.

C'est une grande fierté pour notre Comité d'organiser un France dans une discipline qui rassemble beaucoup de sportifs.

Sur le département le club de Segré a déjà organisé le France de football en 1996, le France de VTT en 2006 et 2012.

Nous sommes très heureux de vous accueillir sur ce boulodrome gentiment prêté par le club de pétanque local pour cet événement d'envergure nationale, dans ce département du Maine et Loire reconnu pour sa douceur Angevine et un patrimoine très riche.

Notre département fort de plus de 20 associations sport adapté et plus de 1000 licenciés propose de nombreuses activités sportives que ce soit en loisir, en activités motrices ou en compétition avec en fer de lance notre journée Les Beaux Défis qui regroupe sur une journée plus de 20 activités sportives proposées par les associations sport adapté ou par les comités valides avec l'aide des étudiants de l'IFEPSA et qui accueille ce jour-là plus de 300 sportifs.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires institutionnels ainsi que l'appui des partenaires locaux : Conseil Régional des Pays de la Loire, le SDJES 49, Conseil Départemental du Maine et Loire, la ville des Ponts-de-Cé.

Nous remercions également nos partenaires privés qui nous ont apporté leur aide dans l'organisation de la manifestation qui sans eux n'aurait pas pu se mettre en place.

Nous vous souhaitons un très bon Championnat de France Para-pétanque-Adaptée 2022/2023 avec de beaux moments de rencontre, partage, émotions, succès ... c'est ça le sport adapté !

Bonne chance à tous et excellent séjour en Anjou.



**Claude SAVARIS**  
Président du COL

## Mots d'accueil



Enfin, après deux reports suite à la pandémie, les samedi 3 juin et dimanche 4 juin 2023, le comité départemental organisera en collaboration avec le club des Ponts de Cé et le CDSA 49, le premier championnat de France de PARA-PETANQU-ADAPTEE en Anjou.

Sur les terres de CESAR, tous les champions auront la fierté de jouer pour honorer leur établissement spécialisé, leur club, leur famille et éducateur.

Le Président du club des Ponts de Cé, les bénévoles du club, le Comité Départemental du Sport Adapté, mettrons tout en œuvre pour accueillir au mieux tous ces joueurs.

Persuadée que ces bénévoles seront à la hauteur de leur tâche, je leur souhaite une réussite complète.

Le Comité Départemental de Maine et Loire est très fier d'avoir parmi ces manifestations, ce championnat de France et sera présent pour soutenir les bénévoles et le comité d'organisation CDSA 49.

Prêt de 450 joueurs de départements des quatre coins de la France seront représentés dans cette manifestation.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bon week-end sur les bords de Loire, et je tiens à remercier le club de Pétanque des PONTS-DE-CE, le Comité Départemental du Sport Adapté sans oublier la Ville des Ponts-de-Cé qui met à disposition toutes les infrastructures.

Bonne compétition à toutes et tous dans le respect des règlements et de l'adversaire, et que les meilleurs gagnent.



**Evelyne CHAPILLON,**

Présidente Comité

Départemental de Pétanque et  
Jeu Provençal de Maine et Loire

## Mots d'accueil



La ville des Ponts-de-Cé est très honorée d'accueillir tous les participants au championnat de France de para-pétanque-adaptée 2023.

Grace à ses infrastructures sportives de qualité, La ville des Ponts-de-Cé accueille régulièrement des compétitions nationales, voire internationales.

L'image d'une ville sportive et dynamique est symbolisée par la distinction nationale de «ville active et sportive» et une labellisation régionale décernée la comité régional olympique et sportif.

Ce savoir-faire est le résultat d'un travail partenarial étroit entre la Ville, ses services et les clubs sportifs locaux et leurs bénévoles.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans l'organisation de ce championnat qui va permettre à 400 boulistes de jouer dans de très bonnes conditions.

Le sport pour tous est l'une des priorités des élus ponts-de-céais et au-delà des résultats sportifs, cette compétition va contribuer à promouvoir des valeurs de partage, de respect et de solidarité.

Bienvenue et bonne compétition à tous.



**Jean-Paul Pavillon**  
Maire  
Vice-président d'Angers Loire Métropole

# Bienvenue aux Ponts-de-Cé

## Une ville d'histoire



*De César au Roi René, de Marie de Médicis à Aragon, la ville séduit par son riche passé et ses paysages bercés d'une douce lumière ligérienne.*

Aux portes d'Angers, au cœur de l'Anjou et du Val de Loire, la ville, inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO, conserve fièrement son titre de « Fille de la Loire ». Une ville sur La Loire Construite au gré des bras de La Loire, la ville est composée d'un bouquet d'îles, aux couleurs changeantes, reliées par plusieurs ponts. L'histoire des Ponts-de-Cé est contée de quartier en quartier : Saint-

Maurille, l'île forte, l'île du château, l'île au bourg, Saint-Aubin, Sorges... autant de lieux attachés à l'histoire ligérienne.

Le château, résidence préférée du Roi René d'Anjou, classé monument historique, abrite l'exceptionnel Musée des coiffes et des traditions. Plus de 600 coiffes, bonnets et costumes sont exposés dans le donjon. Ils racontent l'histoire des provinces de France et plus particulièrement de l'Anjou.

Tout au long de l'année, des expositions temporaires rythment la vie du musée. Chaque jeudi de l'Ascension, Les Ponts-de-Cé revêtent leurs habits de fête dans les douves du château avec « La Baillée des Filles », la grande fête médiévale instaurée par le Roi René. Fête traditionnelle et populaire, cet événement est un véritable voyage dans le temps du moyen-âge.

## Une ville sur la Loire

*Aux portes d'Angers, au cœur de l'Anjou et du Val de Loire, la ville est inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO.*

La base de canoë-kayak est le point de départ des promenades sur La Loire et offre la possibilité de glisser sur le dernier fleuve sauvage d'Europe. Il est possible de louer un canoë ou un kayak pour des randonnées accompagnées ou non, pour des week-ends avec bivouac ou des séances d'initiation et/ou de perfectionnement. Les berges sont propices aux balades à vélo, à pied ou à cheval. Plus de 7 kms de circuit sécurisés de « La Loire à vélo » permettent un parcours en toute quiétude au milieu d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Des circuits de randonnée pédestres complètent l'offre de choix pour découvrir un paysage tout en douceur.



## Une ville animée en toute saison



***Les Ponts-de-Cé offrent un programme d'animations culturelles, touristiques et sportives varié et de grande qualité.***

Au printemps, les Journées Européennes des Métiers d'Arts mettent en lumière les professionnels locaux issus des métiers d'art au sein de Rive d'Arts, cette ancienne usine d'hameçons reconverte en lieu de création au bord de Loire.

L'été, les animations et spectacles gratuits sonnent le début de la saison touristique avec comme point d'orgue « Les Traver'Cé Musicales, le festival des musiques métissées », le premier week-end de juillet.

La fête du 14 juillet vous invite au feu d'artifice tiré du lit de la Loire, suivi du traditionnel bal populaire.

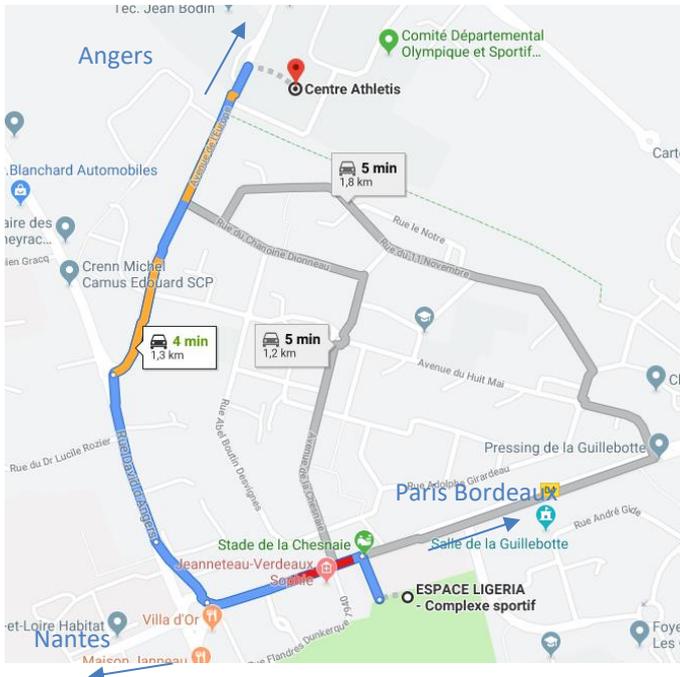
La fin de l'été offre ses derniers temps forts culturels de l'année avec les Journées Européennes du Patrimoine et la fête des pommes cuites dans le quartier Saint-Maurille. Aussi, la ville se découvre au travers de « Nos échappées belles », des visites guidées dans les quartiers, chez les artisans ou les entreprises de la commune.

Pour l'été si l'envie vous vient de vous rafraîchir, la baignade surveillée de 3 000 m<sup>2</sup> propose de nombreux jeux aquatiques et une pataugeoire pour les plus petits, dans un écrin de verdure (gratuite pour les vacanciers du camping).

Et si vous appréciez plus la détente autour d'un verre, la guinguette « En rouge et Loire » vous attend au bord de l'eau d'avril à octobre.

Enfin, au cœur du centre historique de la ville, le camping « Slow camp » accueille les résidents dans un cadre ombragé et apaisé en bord de Loire.

# Venir aux Ponts-de-cé



## Sites de la compétition :

### - Boulodrome :

Espace Ligéria -Complexe sportif François Bernard -  
30 avenue Gallieni 49130 Les Ponts-de-Cé

### - Accueil Restauration :

Complexe Sportif Athlétis  
Avenue de L'Europe 49130 Les Ponts-de-Cé

## En voiture

- Autoroutes A11, A85, A87  
Nantes-Ponts de Cé : 1h  
Rennes-Ponts de Cé : 1h45  
Paris-Ponts de Cé : 3h  
Bordeaux-Ponts de Cé : 3h50

## En train / TGV :

- A 1 h 30 de Paris par le TGV
- Des liaisons TGV très fréquentes - Gare SNCF Saint-Laud - Angers

## En avion

- 1h 10 de l'aéroport international de Nantes-Atlantique
- Aéroport Loire Aéroport 15 min d'Angers en taxi aéroport.



# Le Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Monsieur Claude SAVARIS**

*Président du Comité Départemental Sport Adapté 49*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	François VERON
Secrétaire général	Adèle HERAULT
Commission Coordination / Logistique	Adèle HERAULT
Commission Sportive	Evelyne CHAPILLON
Commission Médicale	Maxime COUTREL
Commission Restauration	Claude SAVARIS
Commission Partenariats / Hébergement	Jean-Luc CHANTEUX
Commission Communication	Jean-Luc CHANTEUX
Commission Animation / Bénévolats	François PAZOLA
Commission Développement Durable	Laura MAHUT

Cadre Technique National Para-Pétanque-Adaptée	Laurence JOUCLAS <a href="mailto:laurencejouclas@sportadapte.fr">laurencejouclas@sportadapte.fr</a>
Délégué Technique Fédéral du championnat	Sabila MOUALA <a href="mailto:sabilamouala@sportadapte.fr">sabilamouala@sportadapte.fr</a>
Commission Sportive Nationale Para-Pétanque-Adaptée	Sylviane AUGUSTE <a href="mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr">sylviane_auguste@yahoo.fr</a>



## COL France Para-Pétanque-Adaptée 2023

**CDSA 49 – Adèle HERAULT, CTF**

Maison Départementale des Sports

7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts de Cé

02 41 79 49 81 / [sportadapte49@gmail.com](mailto:sportadapte49@gmail.com)

# Le programme prévisionnel

2 sites vous accueillent :

1. **Complexe sportif Athlétis** – avenue de l'Europe – Les Ponts-de-Cé (Accueil et Restauration)
2. **Espace Ligéria** – complexe Sportif François Bernard– 30 avenue Gallieni 49130 Les Ponts-de-Cé (Boulodrome)

Les 2 sites sont situés à 5 minutes de voiture.

## Vendredi 2 juin 2023

**14h00 - 18h00** Accueil des délégations (site 1)

**18h30 - 19h30** Cocktail de bienvenue (site 1)

Réunion des entraîneurs

**19h00 - 21h00** Repas (site 1)

## Samedi 3 juin 2023

**08h00** Ouverture du site (site 2)

**09h00** Début des phases de poules

**11h30 - 13h30** Repas (site 1)

**13h30 - 18h30** Reprise de la compétition - (16<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, quart, demi : tableau A et tableau B) - (site 2)

**20h00** Repas de gala – (site 1)

## Dimanche 4 juin 2023

**08h30 - 11h30** Phases finales – (Tableau A et tableau B) - (site 2)

**11h30** Remise des récompenses (site 2)

Distribution des paniers repas

**12h30** Fin du championnat (site 2)

*Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.*

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **30 Avril 2023**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

**Vendredi 2 Juin 2023 de 14h à 18h**  
**Complexe Sportif Athlétis**  
**Avenue de l'Europe**  
**49130 Les Ponts-de-Cé**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Pétanque en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis :

Le Vendredi soir : 19h30-21h30

Le Samedi midi : 12h-13h30

La soirée de Gala du samedi soir : à partir de 19h30

Ils auront lieu au : **Complexe Sportif Athlétis**  
**Avenue de l'Europe**  
**49130 Les Ponts-de-Cé**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à partir de 11h :

**Espace Ligéria – complexe sportif François Bernard**  
**30 avenue Gallieni**  
**49130 Les Ponts-de-Cé**

### **Hébergements**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Para-Pétanque- adaptée.

### **Equipe médicale**

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### **Transport**

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Para-Pétanque-Adaptée est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « pratiquer » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du Président de la FFSA sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN para-pétanque-adaptée.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Pétanque relève du règlement Para-Pétanque-Adaptée.

**Peuvent participer au Championnat de France Para-Pétanque-Adaptée, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.**

**Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 22 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

La référente Championnat de France de la CSN Para-Pétanque-Adaptée en charge de la partie informatique – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 30 avril 2023. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 30 avril 2023 sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Sylviane AUGUSTE et le Cadre Technique National de la discipline – Laurence JOUCLAS est programmée le :

**Vendredi 2 Juin 2023 à 19h30**  
**Complexe Sportif Athlétis**  
**Avenue de l'Europe**  
**49130 Les Ponts de Cé**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à [sylviane\\_auguste@yahoo.fr](mailto:sylviane_auguste@yahoo.fr) ET [championnats@sportadapte.fr](mailto:championnats@sportadapte.fr).

### Equipements sportifs

L'ensemble des joueurs de la même équipe devront **concourir en tenue homogène, haut identique pour chacun, les tee-shirts ou maillots doivent être à manches courtes ou longues** (débardeurs interdits). Ils devront se présenter sur le championnat en tenue sportive, les jeans ne sont pas autorisés

ainsi que les shorts, le bas doit arriver en dessous du genou au minimum. Les chaussures doivent être fermées (sandales interdites).

### Catégories d'âges

ANNEE	SENIORS	VETERANS
2022-2023	2004 et avant	1981 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour la pétanque.

*Au Championnat de France adultes (plus de 18 ans), les moins de 16 et les moins de 18 peuvent concourir de manière surclassée en catégorie adultes sous réserve de se qualifier lors des épreuves régionales. Dans ce cas, les jeunes concourent dans les mêmes conditions règlementaires que les adultes. Cette demande de dérogation sera soumise à validation de la Commission sportive nationale.*



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **30 Avril 2023**

**COL France Para-Pétanque-Adaptée 2023**

CDSA 49 – Adèle HERAULT, CTF

Maison Départementale des Sports 7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts-de-Cé

02 41 79 49 81 / [sportadapte49@gmail.com](mailto:sportadapte49@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€ OBLIGATOIRE		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€ OBLIGATOIRE		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL France Pétanque**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **30 Avril 2023**

**COL France Para-Pétanque-Adaptée 2023**

CDSA 49 – Adèle HERAULT, CTF

Maison Départementale des Sports 7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts-de-Cé

02 41 79 49 81 / [sportadapte49@gmail.com](mailto:sportadapte49@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative en copie à [laurence.jouclas@sportadapte.fr](mailto:laurence.jouclas@sportadapte.fr). Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

<p><u>Signature du Président :</u></p>  <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>  <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
DOUBLETTE 1						
DOUBLETTE 2						
DOUBLETTE 3						
DOUBLETTE 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative en copie à [laurence.jouclas@sportadapte.fr](mailto:laurence.jouclas@sportadapte.fr). Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

<p><u>Signature du Président :</u></p>  <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>  <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# FICHE ENGAGEMENT CD/CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **30 Avril 2023**

**COL France Para-Pétanque-Adaptée 2023**

CDSA 49 – Adèle HERAULT, CTF

Maison Départementale des Sports 7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts-de-Cé

02 41 79 49 81 / [sportadapte49@gmail.com](mailto:sportadapte49@gmail.com)

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :				
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :						Téléphone :
	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
DOUBLETTE 1						
DOUBLETTE 2						
DOUBLETTE 3						
DOUBLETTE 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative en copie à [laurence.jouclas@sportadapte.fr](mailto:laurence.jouclas@sportadapte.fr). Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# FICHE ENGAGEMENT CD/CD/CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **30 Avril 2023**

COL France Para-Pétanque-Adaptée 2023

CDSA 49 – Adèle HERAULT, CTF

Maison Départementale des Sports 7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts-de-Cé

02 41 79 49 81 / [sportadapte49@gmail.com](mailto:sportadapte49@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
TRIPLETTTE 1						
TRIPLETTTE 2						
TRIPLETTTE 3						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative en copie à [laurence.jouclas@sportadapte.fr](mailto:laurence.jouclas@sportadapte.fr) . Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

<p><u>Signature du Président :</u></p>  <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>  <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme ..... participe au championnat de France Pétanque, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France de Para-Pétanque-Adaptée, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France de Para-Pétanque-Adaptée à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France de Para-Pétanque-Adaptée à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

## COL France Para-Pétanque-Adaptée 2023

CDSA 49 – Adèle HERAULT, CTF

Maison Départementale des Sports

7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts de Cé

02 41 79 49 81 / [sportadapte49@gmail.com](mailto:sportadapte49@gmail.com)

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le 30 Avril 2023 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

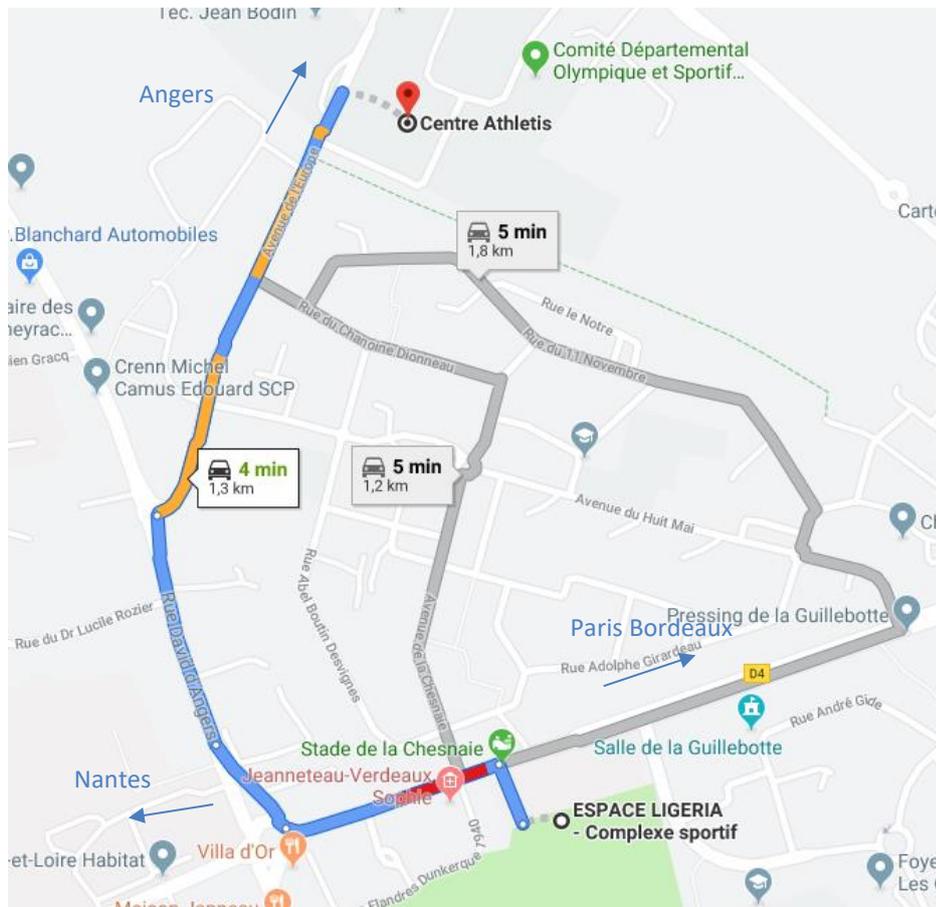
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès



# Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>Pour les hébergements en bleu, un partenariat a été mis en place pour le championnat de France Para-Pétanque-adaptée</b>			
Kyriad**	Allée de la Bergerie Les Ponts de Cé Tél : 33 (0) 2 41 44 92 44 <a href="mailto:angers.pontsdece@kyriad.fr">angers.pontsdece@kyriad.fr</a> 20 chambres dédiées au Championnat de France	50,40 € au lieu de 72 € la chambre	850m
Première Classe	22 rue Paul Pousset Les Ponts de Cé Tél : 33 (0) 2 41 69 42 63 <a href="mailto:angers.pontsdece@premiereclasse.fr">angers.pontsdece@premiereclasse.fr</a> 30 chambres dédiées au Championnat de France	55 € au lieu de 75 € la chambre	1,5km
Le Village 49	20 rue Paul Pousset Tél : 33 (0) 2 41 69 76 97 <a href="mailto:reservation@bagatellehotel.fr">reservation@bagatellehotel.fr</a> Indiquer lors de la réservation « code : Pétanque »	56 € au lieu de 66 € la chambre	1,5km
Centre Bleu Loire	37 Rue Pasteur –49000 -Trélazé Tél : 02 41 57 71 10 <a href="mailto:centrebouesselagarenne@fol49.org">centrebouesselagarenne@fol49.org</a>		4,5km
Ethic Etapes	Ethic Etapes lac de maine, 49 Avenue du Lac de Maine, 49000 Angers		10km
Gîte Bouessé La Garenne	7 route de Nantes 49610 Mûrs Erigné Tél : 02 41 57 71 10 <a href="mailto:centrebouesselagarenne@fol49.org">centrebouesselagarenne@fol49.org</a>		6,8km
Camping Slow Village Loire Vallée	au bord de la Loire , de la baignade et du Château dans le cœur historique très bel emplacement cabane – mobil-home – tente tél : 06.08.91.34.37 ou 02.85.35.97.47 <a href="mailto:claine@slow-village.fr">claine@slow-village.fr</a>		1,5km



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

